

COMPTE-RENDU DU 2EME CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

du mercredi 27 Mars 2024 de 10h00 à 12h00

Présents : Nadine Savin

Margaux Allibe - Maxime Cochet - Manon Descroix - Gaspard Ginestoux-Maréchall - Anaïs Jaume - Guillaume Williot

Animateurs : Fabien Frécon - Nathalie Pinto

Excusée : Ilyana Couton

- ✚ Approbation du 1^{er} conseil municipal après relecture. Le compte-rendu sera envoyé au CMJ et à Nadine pour publication.
- ✚ le CMJ est d'accord pour faire participer le jeune qui a proposé dans « son programme » un projet que nous allons prendre en compte.

✚ INTERVENTION NADINE SAVIN :

- ✓ Possibilité de publication du compte-rendu approuvé des réunions du CMJ
- ✓ Invitation du CMJ à la commémoration du 8 mai. Nadine enverra les invitations qui préciseront l'heure de début et le déroulement.
- ✓ Proposition pour le 8 septembre : 100 ans d'Antonin Rolland.
Programme : Course le matin / Ateliers vélo / Cérémonie / Buffet / Maillot jaune collector.
L'idée serait d'écrire un texte et d'aider à la décoration du village (Voir avec Cyril Rolland pour roues de vélo et vieux vélos)
- ✓ Plans des dossiers en cours au programme du Conseil Municipal :

Trottoirs route d'Ars : Continuation du trottoir actuel pour rejoindre la Tour en toute sécurité + début d'un cheminement doux pour se rendre par l'intérieur des terres de la Tour au lotissement le Montferrand. Cheminement doux vers le Bady.

Rénovation du parking de la salle polyvalente :

- Avec une place aux normes PMR (y compris toilettes rénovées et adaptées normes PMR dans la salle polyvalente)
- Avec enfouissement des bennes, notamment un bac bio-déchets, une benne cartons bruns, un récupérateur eau de pluie sous le parking pour économie d'eau en vue d'arrosage de la commune.
- Avec des bornes électriques pour rechargement véhicules.

Curage de la mare du terrain communal (Mare interdite à la baignade).

- La CCDSV prend en charge certaines mares de la communauté de communes (21 mares et 20 km de haies) - dont celle du terrain communal -. Cette action, qui est engagée pour la défense de l'environnement se nomme le semi-marathon de la biodiversité.
- Le devis pour le curage s'élève à 8 820 € TTC. La prise en charge financière par la CCDSV du nettoyage et curage de cette mare laisse un reste à la charge de la commune d'environ 250 €. Sans cette subvention, la commune ne pourrait pas entreprendre une telle action.

Isolation du bâtiment A de l'école ; (bâtiment le plus ancien)

- A l'étude : isolation par l'extérieur (environ 210 000 euros) + isolation sous la toiture - grenier - (environ 5 000 €). La commune peut avoir des subventions pour 80 à 90% du coût Total.
- Remplacement des portes, fenêtres et volets déjà réalisés.

LOGO :

Les conseillers proposent 3 logos tous exceptionnels.

Décision de réaliser un mix entre les 3 logos. Fabien demande à un ami graphiste une composition qu'il enverra aux conseillers pour accord. Nous approuverons le LOGO lors du prochain conseil.

PROJETS :

Après discussion, les conseillers ont décidé de privilégier les projets suivants :

Vie sociale du village :

Bal J.O. : 2 conseillers doivent écrire une lettre au Sou des écoles pour expliquer leur projet et demander de l'aide pour la mise en place de cet évènement.

Séance de Cinéma : Nathalie propose d'envoyer un message à la Passerelle pour voir si les conseillers peuvent être reçus par le directeur pour mettre en place une séance de cinéma. 4 conseillers iraient rencontrer le directeur pour expliquer leur projet.

✚ Sécurité des enfants :

Panneaux de signalisation et visibilité des passages piétons (en priorité)

Chemin piétonnier pour aller au Collège de Saint Didier de Formans et au Lycée de Cibeins (à aborder lors de la prochaine réunion)

Piste cyclable (à plus long terme)

✚ Environnement :

Réflexion sur Nettoyons la nature (à aborder lors de la prochaine réunion)

Devis pour les balançoires (à plus long terme)

Devis pour la végétalisation de la cour de l'école (à plus long terme)

Le CMJ est d'accord pour faire participer le jeune qui a proposé dans « son programme » un projet que nous allons prendre en compte.

✚ 11H00 : Collation puis reprise.

✚ VISITE DU VILLAGE pour voir les points de sécurité évoqués plus haut et autres.

Pont Maréchal rue des moulins : les conseillers expliquent la dangerosité de ce pont pour les enfants. Ils demandent l'augmentation des barrières en bois et la possibilité de grillager les parties basses. Fabien prend des photos de l'existant.

Les conseillers doivent écrire un texte pour présenter leur demande au conseil municipal.

Panneaux de signalisation : Signaler l'école de façon plus visible avec 4 panneaux (que les conseillers pourraient réaliser) dont 2 avant les écluses côté mairie et 2 de l'autre côté (Parking soulier et écluse). Possibilité de mettre des structures en fer petit bonhomme avec cartable comme à Saint Didier. Fabien prend des photos de l'existant.

Panneau avertissement : Pour les crottes de chien (texte à définir).

Les conseillers doivent écrire un texte pour présenter leur demande au conseil municipal.

Passages piétons : celui en bas du parking de la mairie est peu visible. Peut-on faire une demande à la DDE ?

Demande d'un passage piéton à la sortie du parking Soulier pour relier le trottoir qui va à l'école au futur cheminement doux rejoignant le Bady.

Les conseillers doivent écrire un texte pour présenter leur demande au conseil municipal.

Dangerosité de la Rue du Roussillon pour les enfants piétons :

Pour les enfants, la rue du Roussillon est très dangereuse au niveau du virage (entre le 175 rue du Roussillon et le 235 rue du Roussillon) lorsque des voitures sont garées, surtout depuis qu'il y a de nombreuses constructions (division de terrains). Fabien prend des photos.

Serait-il possible, sur cette zone spécifique, de réaliser un marquage au sol, pour interdire le stationnement ?

Les conseillers doivent écrire un texte pour présenter leur demande au conseil municipal.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 29 mai de 10h00 à 12h00.